

Appel aux candidats à la présidence de l'UDI, pour défendre le Droit de Mourir dans la Dignité.

92% des français sont favorables à une loi pour le droit de mourir dans la dignité, en tant que futur chef d'un grand parti français, serez-vous à leurs côtés pour demander une loi?

À Messieurs Fromantin, Jégo, Lagarde et Morin, candidats à la présidence de l'UDI,

Le dimanche 14 septembre, à Strasbourg

En ce lieu hautement symbolique pour les citoyens européens, pour les droits de l'Homme et les valeurs humanistes, ainsi que pour votre parti pan-européen, l'UDI, nous en appelons à vous pour défendre notre ultime liberté.

Qui sommes nous?

Des humanistes, des citoyens engagés. Nous sommes convaincus, comme 92% des français que, nous avons le droit de décider des conditions de notre fin de vie et de notre mort.

Le contexte national

Le Président François Hollande et son gouvernement, ont failli à leur promesse de campagne (proposition 21), alors même qu'en 2009, à l'Assemblée Nationale, le groupe socialiste avait porté une proposition de loi (proposition 1960) pour le «droit de mourir dans la dignité».

Il a déçu les français, dont 92% sont favorables à l'euthanasie, et refusé le dialogue. Il n'a pas souhaité recevoir l'ADMD (l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, forte de 57 000 adhérents) et il a nommé Jean Léonetti à la tête d'une mission de réflexion sur la fin de vie. Le député dont la loi de 2005 porte le nom, loi qui propose l'arrêt de l'alimentation, de l'hydratation et des traitements, comme seule alternative à des personnes en situation de souffrance.

Le contexte de l'UDI

Les membres de l'UDI vont élire leur chef de parti entre le 6 et le 14 octobre. Candidats à ce poste, nous vous demandons d'exprimer votre position sur la proposition et le vote d'une loi pour le droit de mourir dans la dignité.

Et nous souhaitons que vous vous engagiez ensuite à porter cette revendication légitime de liberté, d'égalité et de fraternité, en tant que grand parti de notre paysage politique français et européen.

Notre demande

Messieurs Fromantin, Jégo, Lagarde et Morin, serez-vous, comme l'a été la Sénatrice UDI Muguette Dini, un défenseur de notre liberté, un chef de parti engagé pour faire respecter le choix des français? Que ce soit dans l'opposition ou, le cas échéant, dans la majorité, défendrez-vous à nos côtés, l'accès aux soins palliatifs pour tous ceux qui en ont besoin et le droit de mourir dans la dignité?

Serez-vous de ceux qui permettront une nouvelle loi de liberté?

SIGNATAIRES

Mélanie RAPHAËL-BÉTHUNE
blog Ecoutez Nous Jusqu'au Bout,

Yohan BRUN
jeune UDI, militant de l'ADMD

Quitterie de VILLEPIN

Muguette DINI
Sénatrice du Rhône, UDI

Samira HERIZI
Vice Présidente UDI de l'Oise

Christophe MICHEL
*Responsable des Jeunes ADMD,
Secrétaire Général de l'ADMD*

Jean-Luc ROMERO
*Président de l'ADMD,
Conseiller régional d'Ile-de-France*

Clémentine ANGLADE
jeune UDI

Deny JEAN
militant UDI

Rachel BARTHES
Militante UDI

Julien MONTBROUSSOUS
militant UDI

Tiffany BRY
jeune UDI

Brice PORTET
militant UDI

Alexandre CADU
jeune UDI

Jean-Michel PRATICO
militant UDI

Mathieu CASUCCIO
jeune UDI

Damien ROUQUETTE
jeune UDI

Isabelle CAZALS
militante UDI

Clara TOVAR
jeune UDI

Sonia DJOUAMA
militante UDI

Nicolas TRUPIN
jeune UDI